

SUR UN GENRE MALGACHE NOUVEAU,
DE LA FAMILLE DES CHAMAELEONTIDÉS,

PAR M. F. ANGEL.

Parmi les échantillons herpétologiques rapportés récemment de l'Ouest de Madagascar par M. Léandri se trouve un Lacertilien des plus curieux, devant être classé dans la famille des Chamaeléontidés. On sait que, jusqu'à présent, trois genres seulement, bien caractérisés, sont connus dans cette famille ⁽¹⁾; *Chamæleon*, *Brookesia*, *Rhampholeon*. L'exemplaire donné au Muséum par M. Léandri présente de tels caractères particuliers que nous le considérons comme le représentant-type d'un genre nouveau que nous dédions avec grand plaisir au donateur.

C'est avec le genre *Brookesia* que cette nouvelle forme présente le plus d'affinités, mais par son armure osseuse céphalique et supra-collaire, par la disposition des épines dorsales, latérales et caudales, par sa taille beaucoup plus grande et ses écailles carénées elle représente un type très spécial qui exagère, en les modifiant, quelques caractères trouvés, en miniature, chez les représentants du genre *Brookesia* et principalement sur *Br. Ebenau* Boettger.

Leandria nov. gen.

Un casque osseux, subtriangulaire, aussi large en arrière que sa longueur totale, recouvrant et débordant largement le cou, de chaque côté d'une double crête occipitale. Crête supra-oculaire très relevée, presque tranchante, les bords fortement rigides et denticulés, recouverts d'écailles à large carène. De chaque côté de la face dorsale du corps et de la queue, une rangée de fortes épines osseuses recouvertes d'écailles. Dessus et côtés du corps et face supérieure des membres, avec des écailles rigides, plus ou moins régulièrement dispersées, fortement carénées et dressées, tantôt simples, tantôt groupées, pour former des saillies coniques ou prismatiques, très développées. Griffes simples aux doigts; pas de crête médiane ventrale ou gulaire; soles à écailles fortement épineuses.

(1) Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte, ici, le genre *Lophosaura*, qui a été proposé, il y a quelques années, pour séparer des autres Caméléons, les représentants du petit groupe des *Ch. pumilus* (Broom, *Proc. Zool. Soc. London*, 1925, p. 14).

Leandria perarmata nov. sp.

(figs. 1 et 2).

Le casque, vu d'au-dessus, forme un triangle, dont le sommet, légèrement arrondi, constitue le bout du museau; une petite encoche médiane à sa partie postérieure qui atteint presque le niveau de l'insertion des bras. Deux crêtes occipitales sensiblement parallèles,

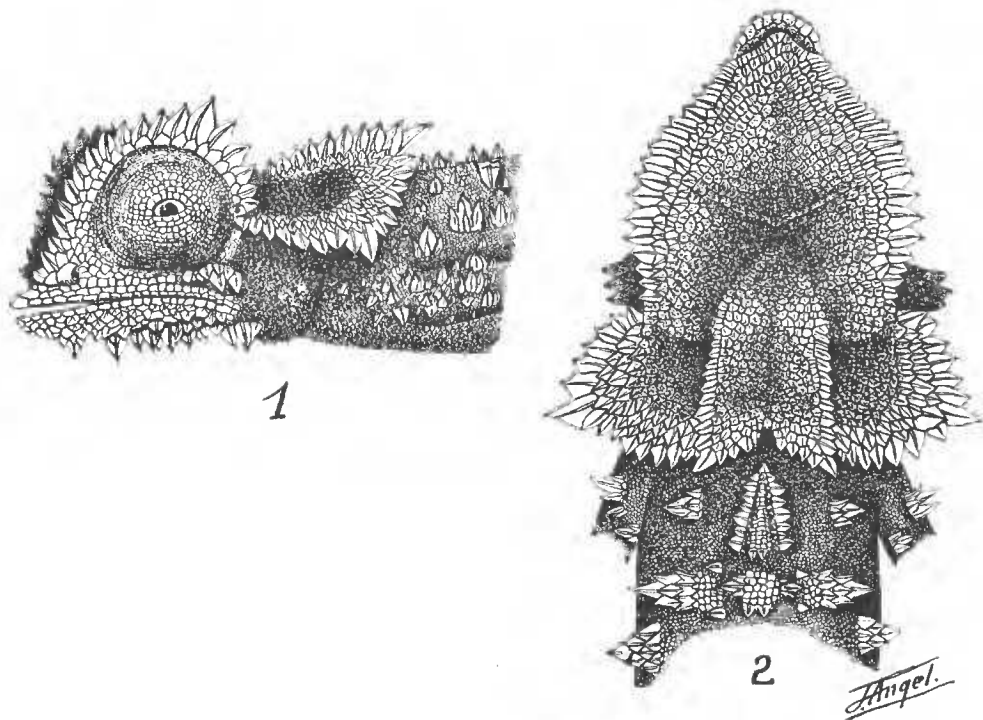


Fig. 1. — *Leandria perarmata*, nov. sp. — Vue latérale de la tête et de la partie antérieure du corps.

Fig. 2. — Face supérieure de la tête et de la partie antérieure du corps.

formant pointes en arrière, surplombent une forte dépression située de chaque côté, en arrière de la crête postorbitaire; cette dépression est bordée latéralement par deux portions pointues séparées transversalement l'une de l'autre par une distance égalant la longueur totale du casque. Pas d'apophyse rostrale. Œil grand, son diamètre excédant en longueur celle du museau, encadré au-dessus et en arrière par une forte crête denticulée séparée de celle du côté opposé par un sillon médian profond. Museau très aplati à son extrémité, la crête préorbitaire prenant naissance au-dessus de la narine. Celle-ci est nettement ouverte vers l'arrière.

Sur la mâchoire supérieure, presque sous l'aplomb du bord postérieur de l'œil, ainsi que sur la partie postérieure de la mandibule, des groupes d'épines osseuses, recouvertes d'écailles carénées. Le

cou et la région temporale sont granuleux ou avec de petites écailles coniques dispersées parmi les granules.

Tous les bords des aspérités et des crêtes céphaliques sont denticulés et les denticulations recouvertes d'écailles carénées. Immédiatement, en arrière du casque, la ligne vertébrale montre un groupe d'écailles disposées en Λ . Le dessus du dos et de la queue porte, de chaque côté, une série de 23 pointes osseuses, horizontales, ainsi réparties : huit, entre le début du dos et la région sacrée ; une, plus longue, formant avec celle du côté opposé le bouclier de cette région ; quatorze, entre le début et la fin de la queue, ces dernières diminuant progressivement vers l'arrière, jusqu'à disparition. Chacune de ces pointes est recouverte par 2 ou 3 rangs d'écailles imbriquées et fortement carénées, celle qui forme la moitié du bouclier post-dorsal en comporte 6 ou 7 rangs. Sur la région médiane, le dos montre, entre deux épines latérales, un groupement d'écailles coniques ou prismatiques disposées symétriquement deux par deux. Côtés du corps, finement granuleux avec quelques écailles agrandies et dispersées ; cependant, trois groupes, en pyramides, très forts se succèdent en ligne longitudinale sur le milieu du côté du corps. Dessus des membres fortement armé d'écailles du même type. Sous la tête et la gorge, des groupes d'écailles épineuses et carénées. Ventre et dessous de la queue presque lisses.

COLORATION (en alcool). — Brun noirâtre uniforme, plus clair sur la face inférieure.

A l'état de vie, la teinte générale est brune.

Mensurations.

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Longueur totale : 110 millimètres. | Longueur de la queue : 44 mm. |
| — du casque : 24 — | — du membre antérieur : 37 — |
| Largeur du casque : 23 — | — — postérieur : 29 — |
| Longueur museau anus : 66 — | |

De nombreux Nématodes immatures se trouvaient parmi les viscères. Ils ont été remis à M. Dollfus pour étude et détermination.

PROVENANCE. — Région de l'Antsingy (Province du Menabé) ; alt. 300 mètres. — Un exemplaire (♀ ?).

M. Léandri a conservé vivant, pendant un mois, cet échantillon qui a refusé toute nourriture, et qui, aussi, craint la chaleur ⁽¹⁾.

REMARQUE. — La région Ouest (centrale) de Madagascar d'où provient l'échantillon décrit ci-dessus est encore mal connue au point de vue herpétologique. C'est ainsi que sur une trentaine

⁽¹⁾ M. Léandri me prie de préciser qu'il n'a pu capturer lui-même cet animal, qui est connu des habitants de la forêt, mais rare. Il doit aux bons offices de M. Tiverné, Administrateur d'Antsalova, d'avoir pu acheter un spécimen vivant à un indigène.

d'espèces malgaches du genre *Chamæleon*, quelques-unes seulement sont signalées de cette région, de laquelle un grand nombre de Serpents colubridés et de Batraciens, connus d'autres points, n'ont jamais été mentionnés. Il en était de même, jusqu'à présent, des *Brookesia* et des *Uroplatus*, mais M. Léandri en a rapporté *Brook. Stumpffii* Bœttg. et *Uroplatus fimbriatus* Schneid.

La présence de *Leandria*, type d'allure archaïque, à mi-distance environ de Majunga et de Tuléar, montre que d'autres recherches dans cette partie de l'île peuvent réserver de nouvelles découvertes et compléter très heureusement nos collections et nos connaissances sur la faune herpétologique malgache.